

Image not found or type unknown



Retraite suisse et social en france

Par **vidaljps**, le **16/01/2009** à **17:32**

Bonjour,
Ma retraite est composée d'une rente Française et d'une rente Suisse. Les juges et le fisc ne prennent pas en compte la Suisse pour les saisies sur rémunération du travail et les impôts.
Question : Pour les divers organismes sociaux Français (CAF, CMU, SECU,)
Est ce que la rente Suisse est prise en compte ?
Je vous remercie D'avance.
VIDAL JP